JANVIER → FÉVRIER 2025 №3

LA MÉTROPOLE LE MAG

Le magazine
de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

DOSSIER P.8

2025, la révolution des transports

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

4 L'ACTUALITÉ DE LA MÉTROPOLE

6 C'EST VOTÉ, C'EST ENGAGÉ

8 **DOSSIER**
La révolution des transports se concrétise !

14 **ZOOM SUR**
Les essais du nouveau métro Neomma

15 **ON VOUS DIT TOUT SUR**
Les tunnels

16 **COMMENT ÇA MARCHE ?**
Le covoiturage

18 **UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS**
La Métropole agit, Miramas change !

20 **EN TOUTE PROXIMITÉ**
Les travaux de la Métropole sur tout le territoire

LE COUP DE CŒUR
Marseille-Aix, le trail métropolitain

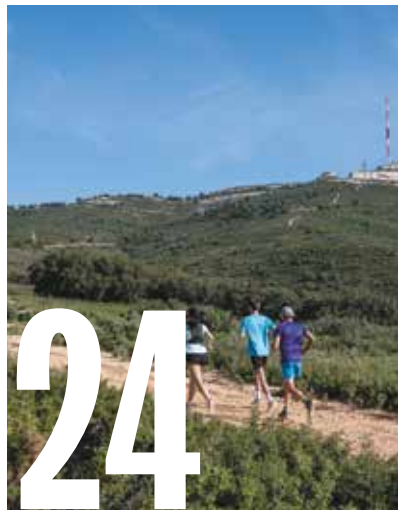

24

26 **LE VRAI DU FAUX**
Pour 1 arbre coupé, 10 de replantés

27 **BIEN MANGER EN PROVENCE**
Les oreillettes à la provençale

28 **PAROLES DES GROUPES POLITIQUES MÉTROPOLITAINS**

30 **L'AGENDA**
Événements culturels, sportifs…

LA MÉTROPOLE LE MAG
N° 03 | janvier-février 2025
Le magazine de la Métropole Aix-Marseille-Provence
www.ampmetropole.fr

Métropole Aix-Marseille-Provence – 58, boulevard Charles-Livon – 13007 Marseille
Directeur de publication : Sophie Bruyère – **Rédacteur en chef :** Stéphanie Leguérinel – **Rédaction :** agence Homère
Conception graphique : Du Bruit au Balcon – **Mise en page :** Agence Scoop communication 15172-MEP – **Photo de couverture :** Métropole Aix-Marseille-Provence – **Photos :** David Girad / AMP - François Moura / AMP - Roland Grunchec / AMP – **Impression :** Groupe Maury imprimeur – **Tirage :** 600 000 exemplaires - ISSN 3074-8801 (imprimé) – ISSN 3074-8801 (en ligne)
Imprimé en France sur papier issu de forêts gérées durablement – Tous droits réservés – Ne pas jeter sur la voie publique.

ÉDITO

EN 2025, RÉVOLUTIONNONS VOTRE QUOTIDIEN !

Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Première vice-présidente de Départements de France

« Dans le contexte politique que nous connaissons, loin des soubresauts parisiens, la Métropole Aix-Marseille-Provence avance et mène une véritable révolution des mobilités, qui commence à se concrétiser cette année. Beaucoup n'y croyaient pas, certains nous critiquaient, d'autres affirmaient des choses erronées, mais nous allons y arriver ! Le Bus à haut niveau de service (BHNS) B4 de Gèze à la Fourragère va être mis en service cet été à Marseille, le prolongement nord-sud du tramway d'ici la fin d'année, tout comme la mise en circulation commerciale des premières rames Neomma. Il y aura aussi le lancement du Bus+ Aubagne-Gémenos, celui du Val'Tram à Aubagne fin 2025, sans oublier le ZENIBUS. Aujourd'hui, je suis fière de montrer qu'avec les élus et les agents métropolitains, nous avons agi comme personne ne l'a fait, ici, depuis 60 ans, et nous continuerons !

> “Nous avons agi comme personne ne l'a fait, ici, depuis 60 ans, et nous continuerons !”

En parallèle, nous développons de nouveaux services, à l'image du covoiturage, qui est d'ores et déjà un succès un an après son lancement.

Il y a 20 mois, en juin 2023, nous présentions, avec les élus métropolitains, 35 grands engagements à atteindre d'ici à 2035 afin de construire le territoire métropolitain de demain. Tous sont engagés, et une dizaine se sont déjà concrétisés, de la création d'un grand trail métropolitain à la simplification de l'offre de service pour les entreprises, en passant par l'accélération de la rénovation urbaine. C'est du concret, et vous pouvez compter sur mon plein engagement pour continuer ! »

ACTU

Portes ouvertes du CFA métropolitain Campus des Métiers

Dans le cadre du mois de l'apprentissage, le CFA « Campus des Métiers », à Aix-en-Provence, ouvre ses portes aux jeunes de 15 à 30 ans, le mercredi 12 mars 2025, de 9h à 16h. Venez découvrir les 35 formations, du CAP au Bac+2, couvrant 11 métiers des secteurs de l'automobile, du goût et du service. Il est également possible d'assister à des démonstrations, d'échanger avec les professeurs et les apprentis sur le contenu des formations, et de prendre connaissance des offres de contrat des entreprises présentes. Un tremplin idéal pour construire un avenir professionnel !
200, rue Maurice-Estrangin, Plan d'Aillane, Les Milles 13090 Aix-en-Provence.

➲ Inscrivez-vous dès maintenant sur : cfapa.ampmetropole.fr

LE CHIFFRE

72 %

C'est le pourcentage des déchets valorisés en 2024 !

Le tri des déchets progresse sur le territoire de la Métropole ! Depuis octobre 2022, la Métropole Aix-Marseille-Provence, en partenariat avec Citeo et SUEZ, a simplifié ses consignes de tri. Désormais, tout emballage, quelle que soit sa nature, part dans la poubelle jaune. Cette nouvelle mesure a permis de trier environ 45 000 tonnes d'emballages en 2024, soit 13 % de plus qu'en 2018, dont 72 % ont été valorisés ! L'ambition de la Métropole : un territoire « zéro déchet, zéro gaspillage » à l'horizon 2035, et une diminution de 10 % du ratio annuel des déchets ménagers par habitant d'ici 2025, par rapport à 2015. Ensemble, adoptons le réflexe !

Centre de tri de Jas de Rhodes.

DÉBROUSSAILLER POUR PROTÉGER SES BIENS ET SA FAMILLE

50 % du territoire métropolitain est situé en zones forestières, ce qui le rend fortement exposé aux incendies. L'automne et l'hiver sont les périodes idéales pour débroussailler votre terrain et les abords de votre habitat, dans un rayon de 50 m des bâtiments et jusqu'à 200 m des massifs. En débroussaillant, vous protégez votre famille, votre maison et la nature, et limitez les risques d'incendie.

➲ Scannez pour plus d'infos

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE FUTUR PEM DE PLAN DE CAMPAGNE !

La Métropole lance une enquête publique, en début d'année, sur le pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne. Ce projet permettra de connecter la future halte ferroviaire Aix-Marseille avec une gare routière, des parkings et des espaces pour vélos et véhicules électriques.

➲ Participez dès maintenant pour façonner cette alternative pratique et écologique !

© SUEZ / Bruno et Remoué / NEMO / AMP

ARAMINE, UNE ENTREPRISE FLORISSANTE AU CŒUR DU TERRITOIRE

La société Aramine, leader mondial dans l'exploitation minière, est une véritable *family success story* provençale. L'entreprise a récemment fêté les 40 ans de son installation sur le pôle d'activité d'Aix-en-Provence. Cette décision stratégique a permis à la société de participer activement à la croissance de la zone industrielle, aujourd'hui moteur du dynamisme économique de la Métropole. Surtout, Aramine s'est très fortement développée, comptant aujourd'hui 150 collaborateurs qui se répartissent dans 88 pays et trois filiales dans le monde. Son chiffre d'affaires est passé de 30 M€ en 2020 à 53 M€ en 2023 pour un prévisionnel de 80 M€ à l'horizon 2026. Une expansion qui permet à la société d'envisager 30 nouveaux recrutements à court et moyen termes tout en restant bien ancrée sur le territoire métropolitain !

Martine Vassal aux côtés des présidents de l'entreprise familiale Aramine.

© Aramine

© Sunmade / ADEME

L'ÉNERGIE DE DEMAIN PEUT-ÊTRE SOUS VOS PIEDS !

La Métropole Aix-Marseille-Provence et ses partenaires ont mené une grande campagne pour explorer le sous-sol de 29 communes à la recherche de sources géothermiques. Ces réservoirs naturels de chaleur pourraient bientôt alimenter des réseaux locaux, réduisant vos factures de chauffage et notre impact environnemental.

C'EST VOTÉ

RETROUVEZ DANS CHAQUE NUMÉRO LES PROJETS VOTÉS PAR NOS ÉLUS LORS DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Depuis sa création, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'emploie activement à améliorer la qualité de vie des habitants à travers une multitude de compétences : mobilité, aménagement du territoire, habitat et logement, gestion de l'eau, préservation de l'environnement, cohésion sociale et insertion…

Le conseil métropolitain est composé de 240 élus locaux. Depuis 2018, il est dirigé par Martine Vassal, épaulée par 25 vice-présidents et 11 conseillers délégués. En juin 2023, ils ont dévoilé 35 grands engagements pour façonner l'avenir du territoire à l'horizon 2035. Focus sur certaines initiatives.

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE) À MARSEILLE : DES AIDES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour améliorer la qualité de l'air et protéger votre santé, la ZFE est une directive européenne qui limite l'accès aux véhicules polluants dans certaines zones. Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a annoncé début 2024 sa volonté d'accompagner les particuliers et professionnels concernés par la ZFE avec un soutien financier de la Métropole, allant jusqu'à 5 000 € par véhicule. Ces aides sont cumulables avec celles proposées au national déjà en place, en vue de faciliter la transition vers des transports plus respectueux de l'environnement :

- **Pour les particuliers résidant dans la ZFE :** aides pour l'achat de véhicules électriques ou faiblement polluants, sous conditions de ressources.
- **Pour les professionnels exerçant dans la ZFE :** soutien pour acquérir des utilitaires propres ou des vélos cargos, sous conditions et avec limite de véhicule.
- **Vous résidez, travaillez ou étudiez dans le périmètre de la ZFE :**
  - › Aides pour l'achat de vélos à assistance électrique neufs ou d'occasion chez un professionnel.
  - › Aides sur les abonnements service de mobilité sous condition d'avoir un véhicule non conforme aux normes de circulation en ZFE.

➲ Retrouvez toutes les informations et les aides mises à votre disposition avec ce QR code ou au 0800 713 137

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC) : UN COUP DE PROJECTEUR SUR LE CINÉMA

Porteuse d'innovation et d'attractivité, la filière des ICC comprend 6 catégories : le cinéma et l'audiovisuel, les jeux vidéo, l'édition, les arts visuels, la musique et le spectacle vivant ou encore la mode. Elle génère **des milliers d'emplois sur le territoire** et représente une **priorité pour la Métropole** afin d'anticiper les enjeux de demain, que ce soit en matière de formation, de nouveaux métiers ou de besoins.

Notre volonté pour notre territoire est d'affirmer la Métropole Aix-Marseille-Provence comme un acteur central dans l'avenir du cinéma français et dans toutes les filières des industries culturelles et créatives à fort potentiel économique.

La feuille de route, adoptée lors du conseil de la Métropole le 10 octobre 2024, structure la filière cinéma et renforce son rôle économique pour la métropole.

Ces mesures font de la Métropole un territoire d'excellence pour le cinéma, au service de la création et de l'attractivité internationale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le lancement du FACAMM (Fonds d'aide cinéma audiovisuel et multimédia métropolitain) a déjà soutenu huit projets et généré 13 millions d'euros de retombées économiques. Parmi les huit projets, 3 longs métrages de fiction, dont *Chien 51* de Cédric Jimenez, 2 fictions audiovisuelles, dont la série *Young Millionaires* proposée par Netflix, et 3 films d'animation.

C'EST ENGAGÉ

« Depuis une vingtaine d'années, les industries culturelles et créatives sont devenues des vecteurs de développement, de retombées, d'images et de rayonnement international du savoir-faire français. »

Gaby Charroux
Vice-président de droit de la Métropole délégué à la Filière Cinéma, à l'Industrie créative

400 000 € SUR 4 ANS POUR LE VERDISSEMENT DES COPROPRIÉTÉS : UN SOUFFLE DE FRAÎCHEUR POUR LES CENTRES-VILLES

La Métropole encourage la végétalisation des copropriétés privées pour lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la gestion des eaux pluviales et renforcer le confort résidentiel. Cette mesure s'inscrit dans son plan climat et il s'agit d'un des engagements présentés par la présidente de l'institution, Martine Vassal, lors de ses vœux 2024, pour une adaptation durable du territoire.Doté de 400 000 euros sur quatre ans ce dispositif soutient des projets de plantation d'espèces locales et peu gourmandes en eau. Et ce, tout en favorisant la désimperméabilisation des sols.
Les formations pour copropriétaires et les accompagnements techniques seront disponibles dès 2025.

Plus d'informations avec ce QR code ou par mail : planclimat@ampmetropole.fr (indiquer « végétalisation des copropriétés »)

DOSSIER

LA RÉVOLUTION DES TRANSPORTS SE CONCRÉTISE !

La Métropole Aix-Marseille-Provence franchit, cette année, une étape décisive avec la livraison de sept grands projets de mobilité particulièrement attendus, sur les 16 identifiés dans le cadre du plan « Marseille en grand ». Tour d'horizon d'une révolution de la mobilité qui devient réalité en 2025 !

© Altsom

Le Val'Tram Aubagne

En 2025, la Métropole Aix-Marseille-Provence passe la vitesse supérieure pour faciliter vos déplacements quotidiens. **Sept projets de mobilité du plan « Marseille en grand » vont en effet être livrés cette année, dont le plus important sur le plan financier : Neomma, le nouveau métro de Marseille.**
« Malgré la complexité des chantiers menés, nous progressons et avançons sur des projets concrets », souligne Martine Vassal, la présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Et d'ajouter : *« Cette révolution des transports, que nous appelions de nos vœux, prend vie sous nos yeux. Nous bâtissons un territoire à la hauteur des attentes des habitants et des enjeux de notre siècle ! »*

↘ UN TRAMWAY POUR RAPPROCHER LE NORD ET LE SUD DE MARSEILLE

À Marseille, la première phase de l'extension du tramway T3 va aboutir d'ici la fin d'année et reliera Capitaine Gèze, au nord, à la Gaye, au sud. Cette opération permettra l'aménagement de pistes cyclables, la création d'un centre de maintenance des rames et d'un parking relais de **600 places** sur le site de Dromel, ainsi que la plantation de **500 arbres.** L'aboutissement de cette nouvelle colonne vertébrale des transports à Marseille s'accompagne également de la rénovation de sites emblématiques tels que les places Castellane et Général-Ferrié, le boulevard Schloesing ou encore la rue de Lyon.

↘ LE VAL'TRAM, UNE NOUVELLE LIGNE ENTRE AUBAGNE ET LA BOUILLADISSE

Le Val'Tram effectuera, de son côté, ses premiers tours de piste à l'automne prochain avant d'accueillir dans la foulée ses premiers passagers. Ce projet consiste à prolonger la ligne de tramway en exploitation sur Aubagne, dans la vallée de l'Huveaune, jusqu'à La Bouilladisse, en empruntant l'ancienne voie ferrée dite de Valdonne sur 13,2 km. **Onze nouvelles stations** seront ainsi desservies sur 5 communes, et **3 parkings relais** seront construits en plus de la réalisation d'une voie verte entre Aubagne et Roquevaire.

INFO TRAVAUX TRAMWAY

L'extension de la ligne de tramway T3 va entamer une étape essentielle du chantier avec le raccordement électrique des rails, au nord, et le déplacement de la station Castellane, au sud. Ces actions nécessiteront une interruption du tracé sur la rue de Rome, du 10 février au 8 avril 2025. Pendant cette période, les voyageurs sont invités à se reporter sur les stations de métro les plus proches (Castellane, Estrangin, Notre-Dame-du-Mont, Noailles et Vieux-Port), et la ligne T2 sera renforcée sur l'ensemble de son tracé.

« La Métropole avance comme jamais en matière de mobilité pour améliorer vos déplacements. De nombreux chantiers vont ainsi s'achever cette année, nous permettant de rattraper l'énorme retard cumulé… C'est une vraie révolution qui va améliorer votre quotidien ! »

Martine Vassal,
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Département des Bouches-du-Rhône
Première vice-présidente de Départements de France

© Boudier Images / MAMP

↘ LE B4, UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE RELIANT LE NORD À L'EST DE MARSEILLE

Le bus à haut niveau de service B4 va également commencer à relier le nord à l'est de Marseille directement dès cette année. Il s'étendra du métro Capitaine Gèze au pôle d'échanges multimodal (PEM) de La Fourragère en empruntant la rocade L2 nord. Son tracé, sur un axe structurant de la ville, en fera la ligne routière la plus empruntée du réseau RTM, assurant la correspondance avec les lignes M1 et M2. **Le B4 vient ainsi concrétiser le contournement de Marseille en transports en commun et la construction du réseau en étoile pour faciliter vos déplacements.**

↘ LE BUS+ AUBAGNE-GÉMENOS POUR TRANSPORTER DES MILLIERS DE SALARIÉS

Le Bus+, allant d'Aubagne à Gémenos, consiste à réaliser une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) en remplacement de l'actuelle ligne 1 du réseau d'Aubagne dès la prochaine rentrée. Son tracé, de 6,5 km, reliera le pôle d'échanges multimodal d'Aubagne aux zones d'activités de camp de Sarlier et des Paluds, à la zone commerciale de la Martelle et au parc d'activités de Gémenos. Avec ses bus nouvelle génération fonctionnant au gaz naturel, cette nouvelle ligne assurera une desserte plus rapide et plus régulière, doublée d'un itinéraire cyclable largement arboré. **L'objectif est ainsi de proposer une alternative à la voiture aux 12 000 salariés des zones concernées. L'opération comprend également un parking relais à Camp de Sarlier de 150 places.**

↘ LE ZENIBUS PROLONGÉ POUR DESSERVIR DES PÔLES ÉCONOMIQUES MAJEURS

Jusqu'à présent, le ZENIBUS reliait Les Pennes-Mirabeau, Vitrolles, Saint-Victoret et Marignane. Son offre s'étendra, d'ici la fin d'année, à l'est, jusqu'au futur pôle d'échanges de Plan de Campagne et, au sud, jusqu'au Technoparc des Florides, soit 7 km supplémentaires. Cette extension permettra de desservir des pôles économiques majeurs du territoire ainsi que la plus grande zone commerciale d'Europe. Et, à l'occasion de sa mise en service, Transdev, opérateur du réseau **La Métropole Mobilité, déploiera 22 nouveaux bus moins polluants au GNV, d'une capacité de 103 places chacun.**

« Avec "Marseille en grand" et tout le travail réalisé par la Métropole, Marseille change, Aix-en-Provence change, et c'est bien à l'échelle du territoire métropolitain que se mesurent toutes les évolutions de la qualité du service rendu à l'ensemble des habitants. »

Henri Pons,
Vice-président de la Métropole délégué aux Transports et aux Mobilités durables

© Transdev / MAMP

31 %
des financements des projets de mobilité sont mandatés, soit plus de

630 MILLIONS D'EUROS,
sur les 2 milliards d'euros prévus du plan « Marseille en grand ». Au total, la Métropole prévoit d'investir 7 milliards d'euros dans la mobilité ces prochaines années.

↘ LE PLAN D'ÉCHANGES MULTIMODAL (PEM) DE SAINT-ANTOINE VA RENDRE LA GARE SAINT-CHARLES PLUS ACCESSIBLE

Le PEM de Saint-Antoine, dans le 15e arrondissement de Marseille, s'inscrit dans le programme de rénovation urbaine du Plan d'Aou / La Viste. Il va offrir, cette année, une alternative à la voiture pour de nombreux Métropolitains se rendant dans le centre-ville de Marseille, mais aussi vers Septèmes, Gardanne et Aix-en-Provence. Bénéficiant des travaux de modernisation de **la deuxième phase de la ligne ferrée Aix-Marseille, le PEM de Saint-Antoine permettra de rejoindre la gare Saint-Charles en moins de 10 minutes.**

Le GIP Mobilités présidé par Martine Vassal et le préfet de Région, Christophe Mirmand, le 10 décembre en présence de Benoît Payan, maire de Marseille.

3 QUESTIONS À

« Visons loin et bâtissons les mobilités de demain ! »

Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Département des Bouches-du-Rhône
Première vice-présidente de Départements de France

Compte tenu du contexte politique national, comment avance le volet mobilité du plan « Marseille en grand » ?

« Malgré les obstacles, les projets de mobilité du plan "Marseille en grand" progressent de manière extraordinaire ! Nous avançons comme jamais sur des réalisations concrètes, en parfaite concertation avec l'ensemble des partenaires et les communes concernées, comme le tramway Belle de Mai, approuvé lors du conseil de la Métropole du 5 décembre dernier. Je remercie d'ailleurs le maire de Marseille, Benoît Payan, pour les échanges constructifs que nous avons eus à ce sujet. Trois ans après le lancement de "Marseille en grand", la Métropole est au rendez-vous. Les résultats sont là et les prochains mois seront marqués par des avancées tangibles. Aujourd'hui, je suis fière de montrer qu'avec les équipes, nous avons agi comme personne ne l'a fait ici depuis 60 ans, et nous continuerons ! »

Qu'en est-il du financement de ces projets ?

« Lors de la dernière réunion du Groupement d'intérêt public (GIP) Aix-Marseille-Provence Mobilités, nous avons entériné la répartition des 500 millions d'euros de subventions de l'État. En accord avec Christophe Mirmand, préfet de Région, nous avons proposé et validé qu'ils soient affectés aux 15 projets initialement prévus ainsi qu'au projet de téléphérique entre l'aéroport Marseille Provence et la gare de Vitrolles, un projet emblématique. Quelques jours auparavant, la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) nous a accordé un prêt de 150 millions d'euros avec des conditions financières très avantageuses pour boucler le financement de Neomma. En parallèle, l'Union européenne, convaincue du bien-fondé du projet d'extension du T3, a octroyé une subvention de 15 millions d'euros et un prêt de 100 millions de la Banque européenne d'investissement. Donc tout est stabilisé et cadré sur le plan financier. »

D'autres projets de mobilité structurants sont-ils envisagés ?

« Bien entendu ! "Marseille en grand" est un levier essentiel, mais il s'inscrit dans une dynamique bien plus large, définie dans le Plan de mobilité métropolitain. J'ai ainsi annoncé, lors du dernier GIP, le lancement des études pour la réalisation du bus à haut niveau de service des Milles, nécessaire au bon développement du Pays d'Aix. La mobilité est la clé indiscutable pour réussir à rattraper le retard de notre territoire, à le rendre plus agréable à vivre, plus attractif, moins pollué et à créer des emplois. C'est ma conviction et ma priorité. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin. Visons loin et, ensemble, bâtissons les mobilités de demain ! »

© Alstom Benoît Gombert

NEOMMA, UN MÉTRO NOUVELLE GÉNÉRATION POUR MARSEILLE
Le métro de Marseille a atteint l'âge vénérable de 47 ans. D'ici la fin d'année, il cèdera progressivement sa place à un équipement climatisé, accessible depuis le quai aux personnes à mobilité réduite et, à terme, automatisé sans conducteur. Ce nouveau métro bénéficiera des technologies de pointe afin d'améliorer la souplesse d'exploitation, la qualité de service et le confort de tous les voyageurs qui utilisent ce moyen de transport. Il disposera, à terme, de portes palières sur les quais afin de renforcer la sécurité.

DÈS 2025 :

3 rames de métro ultra modernes en service

6 km de tramway supplémentaires

12 nouvelles stations de tramway

9,9 km de voies en site propre pour les BHNS

Visitez l'intérieur de Neomma

Un téléphérique pour relier l'aéroport à la gare de Vitrolles

Révolution rime parfois avec innovation. La Métropole Aix-Marseille-Provence, capitale européenne de l'innovation 2022, a démontré son potentiel, et entend continuer de le développer, y compris en matière de mobilité. L'institution a ainsi l'ambition de créer une liaison par câble entre la gare Vitrolles Aéroport Marseille Provence (VAMP), Airbus Helicopters et l'aéroport Marseille Provence.

Le projet, dont les études de faisabilité sont finalisées, consiste à installer 3 stations sur un parcours d'un kilomètre entre la gare, Airbus Helicopters et le terminal T1 de l'aéroport.
Il comprend 3 cabines en ligne, capables de transporter jusqu'à 120 personnes aux heures de pointe le matin (105 personnes avec bagages). Il se veut accessible aux personnes à mobilité réduite, quai à quai avec les TER de la gare, et connecté au terminal T1 devant l'aérogare de l'aéroport récemment rénové.

Le trajet, réalisé en 6 minutes, présente l'avantage de ne pas compromettre d'éventuels projets routiers nécessaires à l'aménagement de nouvelles zones économiques. La Métropole prévoit également de créer une connexion entre la gare et la zone d'activités Cap Horizon, avec la mise en service d'un ascenseur incliné.

© Foster and partners / MAMP

LES AUTRES PROJETS MOBILITÉ CONTINUENT D'AVANCER

Alors que 7 projets seront livrés cette année, plusieurs autres sont lancés, ou étudiés. À terme, l'objectif est de permettre à 1,8 million d'habitants du territoire métropolitain d'accéder au réseau de transports en commun à moins de 15 minutes de leur domicile !

2E PHASE DE L'EXTENSION DU TRAMWAY T3 : TOUJOURS PLUS LOIN VERS LE NORD

Depuis la station Capitaine Gèze, le tramway rejoindra le lycée Saint-Exupéry, via la rue de Lyon et le chemin de la Madrague-Ville. Il remontera ensuite jusqu'à la cité de la Castellane en passant par le futur pôle d'échanges de Saint-André. Au total, 7,1 km de voies supplémentaires permettront, en 2029, de rapprocher le nord de Marseille et le centre-ville.

TRAMWAY BELLE DE MAI : PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT VOTÉ, TRACÉ ACTÉ

À l'horizon 2030, le tramway Belle de Mai permettra de désenclaver ce quartier sans dénaturer le noyau villageois. Avec le projet d'agrandissement de la gare Saint-Charles, c'est une restructuration complète des espaces publics qui va améliorer la vie quotidienne des habitants.

EXTENSION DU TRAMWAY VERS LA PLACE DU 4-SEPTEMBRE : LES ÉTUDES EN COURS

Cette nouvelle ligne de tramway permettra de désengorger un des quartiers les plus denses de Marseille, uniquement desservi par les bus, et situé au cœur de la zone à faibles émissions. Le tracé connectera la préfecture à la place du 4-Septembre.

LES ÉTUDES SE POURSUIVENT POUR LE BHNS DE MARTIGUES ET PORT-DE-BOUC

Prévue pour 2027, cette ligne desservira des lieux clés comme l'hôpital de Martigues, des établissements scolaires et le parc de loisirs de Figuerolles.

PROLONGEMENT DE L'AIXPRESS : LE PROJET ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

D'ici 2028, l'aixpress, le BHNS 100 % électrique d'Aix-en-Provence, sera prolongé jusqu'au Val Saint-André. Cette extension, de 2,1 km, permettra de transporter 5 100 voyageurs supplémentaires par jour.

Le PEM de Frais Vallon permettra notamment la réalisation d'une nouvelle gare routière ainsi que d'un parking relais de 150 places. Il améliorera l'attractivité du campus de Saint-Jérôme et du pôle d'activités de Château Gombert. Livraison en 2027.

Connecté au tramway nord/sud avec la création de la halte ferroviaire, **le PEM de Saint-André,** avec 250 places de stationnement, revêt un caractère stratégique pour desserrir les quartiers nord de Marseille. Ouverture prévue : 2029/2030.

Le futur PEM de Plan de Campagne offrira, en 2026, une alternative efficace à la voiture, avec 290 places de stationnement, une liaison directe au ZENIBUS grâce à une gare routière disposant de 11 quais de bus et une halte ferrée.

ZOOM SUR... les essais de nuit du métro Neomma

Neomma, c'est **38** nouvelles rames et **548** millions d'euros d'investissement.

Le métro Neomma sera bientôt une réalité à Marseille ! Ce chantier XXL, qui permettra d'avoir un métro moderne, va bon train. Pour préparer la mise en service et tester les premières rames livrées, des essais dynamiques* sont en cours, entraînant des adaptations temporaires et la fermeture de certaines stations.

Depuis plus d'un an, le métro marseillais ferme à 21h30, du lundi au jeudi, sauf les soirs de match ou de concerts importants. La raison ? La nécessité de réaliser des travaux et des tests approfondis sur les rames. Ces essais, indispensables, portent notamment sur les validations des futurs systèmes d'automatisation, mais aussi sur la sécurité des passagers, les rames étant testées dans toutes les configurations possibles.

POURQUOI CERTAINES PORTIONS DE LIGNE SERONT TEMPORAIREMENT FERMÉES ?

Du 20 au 24 puis du 27 au 31 janvier 2025, la ligne M2 va être interrompue entre les stations Désirée Clary et Capitaine Gèze. Cette fermeture ciblée permettra l'installation d'équipements cruciaux au dépôt Zoccola.
L'objectif ? Assurer la conformité des infrastructures avec les nouvelles normes de sécurité imposées par l'automatisation du métro sur un site pensé dans les années 1970 pour la conduite manuelle des rames.
La RTM proposera un dispositif de bus de substitution pour pallier la fermeture des stations fermées pendant ces dix jours.

Des techniciens spécialisés dans ces interventions viennent du monde entier pendant cette période d'essais.

**Durant les essais dynamiques, les performances du nouveau métro sont testées en condition de circulation sur des lignes fermées et réservées aux essais : freinage, accélération, sécurité, confort…*

Défis techniques et objectifs de ces tests

Les essais dynamiques* englobent de nombreuses étapes, de la validation du gabarit des rames au test de leurs interfaces avec les systèmes actuels de la RTM. Pour simuler les conditions réelles de circulation, les rames de test ont été équipées de capteurs sophistiqués et ont été soumises à divers scénarios : freinage d'urgence sur voie humide, fonctionnement avec des charges lourdes simulant des passagers…

« Cela fait plusieurs années que la Métropole, qui finance la modernisation du métro et en est responsable, travaille sur ce programme d'essais et de travaux en lien naturellement avec le constructeur Alstom, le maître d'œuvre Parsons et l'opérateur, la RTM. »

Catherine Pila
Présidente de la RTM et vice-présidente de la Métropole déléguée à l'Initiative citoyenne

La Métropole Aix-Marseille-Provence gère directement l'exploitation et la sécurité de cinq tunnels routiers gratuits à Marseille : Vieux-Port, Major, Joliette, Saint-Charles et Saint-Loup, lesquels voient transiter, chaque année, 30 millions de véhicules. Ces infrastructures nécessitent un entretien rigoureux pour garantir la sécurité des usagers.

On vous dit tout sur les tunnels

Visualisez la vidéo des travaux dans les tunnels

POURQUOI FERME-T-ON LES TUNNELS ?

Les tunnels sont occasionnellement fermés pour des travaux d'entretien et de maintenance. Ces opérations permettent de préserver les équipements en parfait état de fonctionnement, comme les systèmes de ventilation, d'éclairage, de surveillance… Les interventions se déroulent principalement de nuit, et en semaine, pour minimiser au maximum l'impact sur le trafic.

QUELS TRAVAUX SONT RÉALISÉS ?

Les travaux comprennent la vérification et l'entretien des systèmes de sécurité, comme les extincteurs, les caméras (180 au total) et les signalisations lumineuses. Une maintenance régulière est aussi effectuée sur la chaussée, les systèmes électriques et les dispositifs de ventilation pour garantir une circulation fluide et sécurisée.

UN CENTRE DE SUPERVISION À LA POINTE DE L'INNOVATION

Au cœur du dispositif, le nouveau poste de contrôle centralisé utilise des technologies de pointe pour surveiller en temps réel l'activité des tunnels. Doté d'un mur d'images, il permet une réactivité immédiate en cas d'incident. Ce centre est le plus innovant du territoire métropolitain en matière de régulation du trafic, garantissant ainsi une sécurité maximale pour les usagers.

Pour connaître les dates de fermeture et anticiper vos trajets, rendez-vous sur

BON À SAVOIR

les tunnels restent ouverts les samedis et dimanches, évitant ainsi les perturbations lors des sorties et des retours de week-end.

Chaque année, la Métropole réalise

1 300
rondes et plus de
300
interventions

« L'entretien et la sécurité des tunnels sont assurés par la Métropole grâce à une équipe de 50 agents opérant jour et nuit. Leur mission : veiller au bon fonctionnement de ces infrastructures indispensables à la mobilité urbaine et interurbaine. »

Philippe Ginoux
Conseiller de la Métropole délégué à la Voirie, aux Infrastructures, aux Parcs et aires de stationnement, aux Pistes cyclables, au Schéma de voirie

COMMENT ÇA MARCHE ?

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT •
N° 8
OUVERTURE DU SERVICE MÉTROPOLITAIN "LECOVOITURAGE"

LeCovoiturage

Depuis son lancement en 2023, le service LeCovoiturage, opéré pour le compte de la Métropole par la société Karos, connaît un succès croissant. En moins d'un an, cette solution efficace, qui répond aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux, a permis de réduire considérablement les émissions de CO_2, de faire des économies pour les utilisateurs et de renforcer les liens sociaux sur le territoire métropolitain.

1. Configuration de vos trajets
Indiquez vos adresses de domicile et de travail, ainsi que vos horaires habituels de départ et d'arrivée. L'application analysera ces informations pour vous proposer des covoitureurs compatibles.

2. Recherche de covoitureurs
Karos utilise un algorithme intelligent pour identifier les utilisateurs dont les trajets correspondent aux vôtres. Vous recevrez des suggestions de covoitureurs avec des détails tels que le profil, les évaluations et les horaires proposés.

3. Planification et réservation
Sélectionnez le covoitureur qui vous convient et envoyez une demande via l'application. Une fois la demande acceptée, le trajet est confirmé. Vous pouvez également discuter avec votre covoitureur grâce à la messagerie intégrée pour finaliser les détails du rendez-vous.

4. Réalisation du trajet
Le jour du trajet, retrouvez votre covoitureur au point de rendez-vous convenu. L'application propose des points de rencontre optimisés pour minimiser les détours.

1 AN ET DES RÉSULTATS PROMETTEURS

- Plus de **200 000** trajets réalisés
- Plus d'**1 million d'euros** de pouvoir d'achat généré pour les conducteurs et les passagers
- **27 451** utilisateurs
- **292** tonnes de CO_2 évitées, soit **166** allers-retours Paris-New-York en avion

Ce dispositif est actuellement soutenu par 146 entreprises et sites d'enseignement, qui participent à son succès en encourageant leurs salariés et leurs étudiants à adopter cette solution écologique.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Rien de plus simple !

Commencez par télécharger l'application Karos via le site www.karos.fr.

5. Paiement et indemnisation
Les transactions financières sont gérées directement via l'application. Les passagers paient leur contribution et les conducteurs reçoivent leurs indemnités mensuellement. Par exemple, pour chaque trajet de 5 à 20 km, le conducteur reçoit une rémunération forfaitaire de 2 € par passager, puis 0,10 € par km au-delà.

EN ROUTE AVEC LES COVOITUREURS !

Ali, employé à Aix-en-Provence

Ali, résidant à Salon-de-Provence, travaille à Aix-en-Provence. En utilisant LeCovoiturage via l'application Karos, il partage son trajet quotidien avec deux collègues. Grâce à ce système, il économise environ 80 € par mois sur ses frais de transport. De plus, en tant que conducteur, il reçoit une indemnité de 2 € par passager pour les premiers kilomètres, puis 0,10 €/km au-delà. Cette organisation lui permet de réduire ses dépenses tout en participant à la diminution du trafic routier et des émissions de CO_2.

Julien, conducteur entre Martigues et La Ciotat

Chaque matin, Julien, habitant de Martigues, partage son trajet avec deux collègues inscrits sur LeCovoiturage. Grâce à cette organisation, il économise chaque mois près de 60 € sur ses frais de carburant, tout en bénéficiant d'une indemnité de 2 € par passager pour les premiers kilomètres, et 0,10 €/km au-delà. Résultat : Julien rentabilise ses trajets tout en contribuant à la qualité de l'air sur le territoire métropolitain.

Sarah, étudiante à Aubagne

Sarah, étudiante en alternance, utilise LeCovoiturage pour se rendre dans son entreprise à Salon-de-Provence. En tant qu'abonnée au pass transport métropolitain, ses trajets sont gratuits jusqu'à 30 km. Ce service lui permet non seulement d'économiser chaque mois, mais aussi de créer de nouvelles amitiés sur la route ! Sarah en a parlé dans son université et plusieurs étudiants de sa promotion ont désormais adopté l'application LeCovoiturage.

« Si nous réussissons à généraliser LeCovoiturage, cela aura un impact majeur sur notre qualité de vie. D'autant que la réduction de 10 % du trafic automobile permettrait de résoudre les problèmes de congestion que rencontre le territoire ! »

Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Département des Bouches-du-Rhône
Première vice-présidente de Départements de France

LECOVOITURAGE, UNE SOLUTION AVANTAGEUSE AUSSI POUR LES ENTREPRISES

La Métropole accompagne les employeurs dans l'adoption de ce dispositif, qui offre des avantages concrets pour les collaborateurs et les entreprises :

- **Accessibilité améliorée** pour les salariés grâce à des trajets partagés ;
- **Réduction des coûts de transport** et **meilleur pouvoir d'achat** pour les employés ;
- **Diminution de l'empreinte carbone** et meilleure conformité avec les objectifs RSE ;
- **Optimisation des parkings** grâce à une baisse du nombre de voitures sur site.

Une PME basée à Aix-en-Provence a vu son taux de satisfaction augmenter de 15 % parmi les salariés en soutenant activement LeCovoiturage. L'entreprise a même réduit ses coûts de gestion de parking de 20 % !

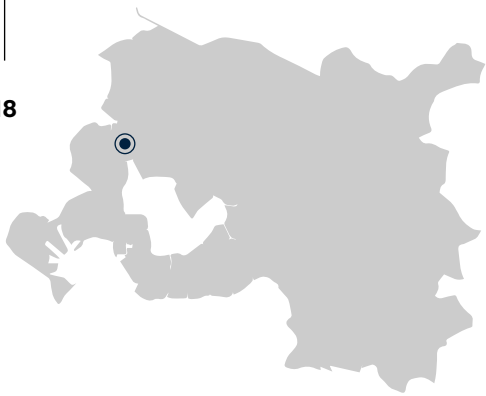

La Métropole agit, Miramas change !

LE BAM : UNE BELLE ACCÉLÉRATION POUR LES TRANSPORTS

La Métropole Aix-Marseille-Provence déploie une ligne de **Bus à haut niveau de service (BHNS),** baptisée **« BAM » (Bus+ à Miramas).** Ce nouvel équipement remplacera la ligne 10 dès **février,** offrant une connexion rapide et fiable entre le terminus **Jean Moulin** et le **Village de Marques** en seulement **18 minutes.** Avec une fréquence accrue et des couloirs dédiés, le BAM a pour but de réduire l'usage de la voiture, tout en améliorant l'accessibilité et l'intermodalité avec les autres lignes de bus et la gare SNCF. Ce projet comprend aussi des aménagements pour les mobilités douces, comme des pistes cyclables et la végétalisation des espaces améliorant ainsi le cadre de vie des habitants.

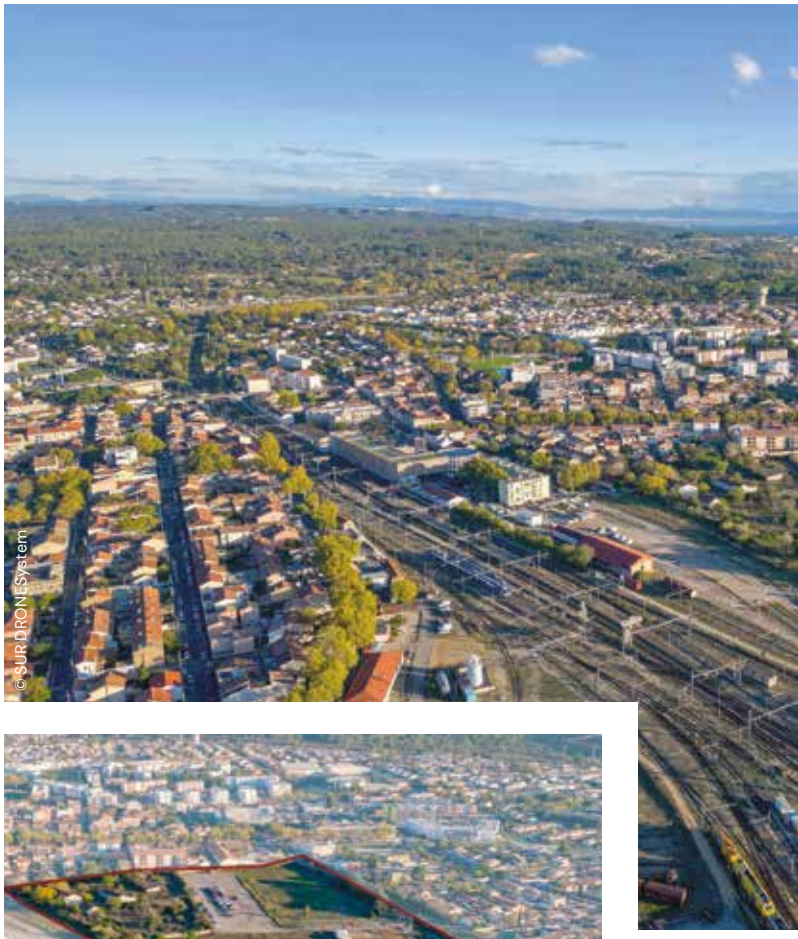

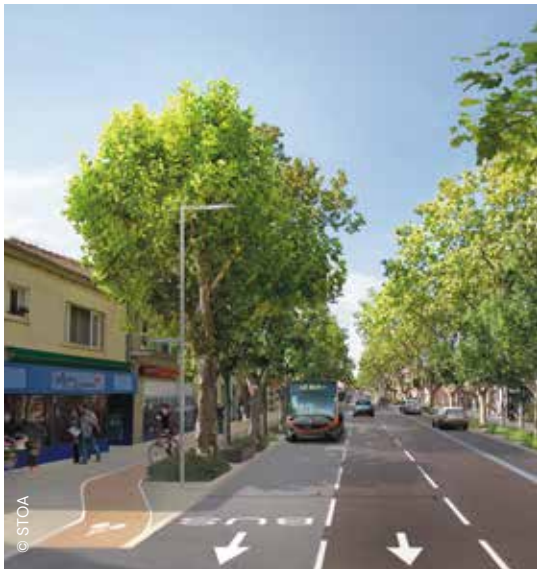

L'ÉCOQUARTIER OASIS : UN VRAI BOL D'AIR IMMOBILIER !

Situé au sud des voies ferrées, **l'écoquartier Oasis** proposera environ **350 logements,** mêlant maisons individuelles, petits immeubles collectifs et logements sociaux. Ce projet valorise des terrains en friche pour créer un espace mixte et écologique, doté d'un jardin public paysager et d'équipements dédiés aux mobilités douces.

Afin de favoriser la mixité sociale et la qualité de vie, l'écoquartier intégrera des voies piétonnes et cyclables, ainsi qu'un accès facilité aux commerces et services. Imaginé avec des matériaux durables et des normes respectueuses de l'environnement, ce projet incarne les ambitions de transition écologique portées par la Métropole !

Grâce à une série de projets ambitieux pilotés par la Métropole Aix-Marseille-Provence, Miramas est un bel exemple de développement urbain innovant et durable. Mobilité, aménagement, équipements collectifs… chaque initiative a pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants, tout en répondant aux enjeux environnementaux et économiques du territoire. À travers des infrastructures modernes et des espaces repensés, ces projets témoignent de l'engagement de la Métropole en faveur d'un avenir résilient et connecté.

« Une nouvelle dynamique se crée clairement pour faire vivre le cœur de ville, adaptée aux modes de vie actuels et futurs, et fidèle à l'identité de Miramas ! »

Frédéric Vigouroux
Conseiller de la Métropole délégué aux Interfaces ferroviaires et SNCF

LA PASSERELLE DE LA GARE : UN TRAIT D'UNION VERT POUR LES QUARTIERS

Dans le cadre de la première étape du renouvellement du **pôle d'échanges multimodal** (PEM), une passerelle de **75 mètres** a été présentée aux habitants lors d'une réunion publique fin 2024. Elle permettra l'accessibilité aux quais pour tous (personne à mobilité réduite, âgées, avec poussette) grâce à ses ascenseurs. Cette infrastructure, enjambant les voies ferrées, redessinera la connexion entre le nord et le sud de Miramas, désenclavant le quartier de la gare. Elle permettra aussi de renforcer l'accessibilité au **futur écoquartier Oasis,** à la halle des marchés et à la place Jourdan.
Dotée d'un budget de plus de 26 millions d'euros, dont près de **8 millions d'euros financés par la Métropole** en complément d'autres partenaires tels que l'État, la Région Sud et la SNCF, cette passerelle est un symbole de modernité et d'intégration urbaine au service des habitants et des visiteurs.

© AREP / SNCF Gares et Connexions

LE STADIUM MIRAMAS MÉTROPOLE : UN COMPLEXE UNIQUE EN EUROPE

Autre équipement phare métropolitain de Miramas, le **Stadium** est le **plus grand complexe sportif indoor d'Europe.** Pendant les Jeux Olympiques 2024, il a été le camp d'entraînement de l'équipe olympique du Kenya. Aujourd'hui, il accueille compétitions et événements, consolidant le rôle de Miramas comme pôle sportif de référence.
Au-delà de son rôle sportif, le Stadium est un levier économique et un atout pour tous les acteurs de la ville et de ses environs. Il génère en effet des retombées directes pour l'hôtellerie, la restauration, les commerces…
Prochaines échéances sportives : voir en page 31.

Vous ne soupçonnez pas toutes les actions menées par la Métropole près de chez vous ! Découvrez les transformations à l'œuvre sur notre territoire.

COUP DE POING SUR LA PROPRETÉ

Pour améliorer le quotidien des habitants, la Métropole organise chaque semaine des opérations propreté renforcée. Nettoyage, désherbage, effaçage des tags… Plusieurs actions sont menées simultanément à des endroits ciblés en concertation avec les comités d'intérêt de quartier. Ces opérations, qui intègrent également l'entretien de la voirie, se déroulent dans tous les secteurs où la propreté est gérée directement par la Métropole.

École élémentaire des Abeilles, rue Flegier, à Marseille 1er arrondissement.

LA MÉTROPOLE S'ENGAGE À SÉCURISER LES ABORDS DES 470 ÉCOLES MARSEILLAISES

Parfois situées sur des axes de grand passage, les écoles marseillaises ne bénéficient pas toujours d'un accès garantissant une sécurité optimale des élèves et des familles vis-à-vis des automobilistes. Dans le cadre de ses compétences en matière de voirie, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé d'accompagner la ville de Marseille afin de matérialiser des « rues des enfants » devant chaque établissement accueillant des élèves de maternelle et d'élémentaire. À partir du printemps 2025, une première vague de 16 écoles – un établissement par arrondissement –, sera concernée par de nouveaux aménagements communs. Réfection de la chaussée, réaménagement des trottoirs, renforcement du marquage « école » en entrée de zone avec un éclairage par LED, pose de mobilier coloré et de plots routiers, installation de panneaux « prudence sortie école », limitation de la vitesse à 30 km/h et pose d'arceaux à vélos…, l'institution entend, grâce à ces dispositifs, agir sur la vitesse d'approche des véhicules.
« *La Métropole souhaite apporter son soutien à la Ville de Marseille dans ce projet important pour améliorer la sécurité des enfants. À terme, tous les établissements seront concernés. C'est une priorité : l'intérêt collectif prime sur tout le reste !* », précise Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

BIOMÉTHANE : L'USINE DE SORMIOU ALIMENTE DÉSORMAIS PLUS DE 3 000 FOYERS

Depuis le 16 décembre, l'usine de biométhane de Sormiou, dans le 9e arrondissement de Marseille, transforme les eaux usées de 17 communes en énergie renouvelable. Grâce à son extension, elle alimente désormais plus de 3 000 foyers du quartier de la Soude, renforçant ainsi la transition énergétique du territoire. « *Cette réalisation marque une étape importante pour augmenter la production d'énergie verte dans la Métropole et valoriser nos ressources locales* », souligne Roland Giberti, vice-président de droit de la Métropole délégué à l'Eau, à l'Assainissement et au Pluvial.

1er arrondissement

PLACE DE LA PROVIDENCE : UN NOUVEAU SOUFFLE

Depuis le 20 novembre 2024, la place de la Providence est ouverte au public avec des aménagements transitoires. Bancs, ombrières et talus ont transformé cet ancien parking en un espace accueillant. Ces installations permettront de tester les usages avant les travaux définitifs, prévus l'année prochaine.
En février 2025, des fresques au sol seront réalisées par les élèves de l'école Korsec, ajoutant une touche artistique à ce nouvel espace partagé. Venez découvrir ou redécouvrir ce lieu de vie du quartier et partager vos impressions avec l'équipe sur place !

11e arrondissement

DÉMARRAGE DES TRAVAUX À SAINT-MARCEL : RÉAMÉNAGEMENT DU NOYAU VILLAGEOIS

Les travaux sur le boulevard Saint-Marcel, entre la rue Pierre-Dravet et le parc Saint-Marcel, débutent courant février. Ils permettront de :
- rénover trottoirs et chaussée ;
- réaménager la place du 8-Mai-1945 pour améliorer le cadre de vie des habitants ;
- végétaliser l'espace public ;
- mettre aux normes les arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite ;
- réorganiser le stationnement pour laisser plus de place aux piétons.

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT •
N° 19
AMBITION 0 % D'ÉNERGIES FOSSILES EN 2030 SUR NOS VÉHICULES DE TRANSPORT PUBLIC ET LES FLOTTES MÉTROPOLITAINES.

15e arrondissement

PREMIÈRE STATION-SERVICE MÉTROPOLITAINE AU GAZ NATUREL

En février, la Métropole inaugurera sa première station GNV (gaz naturel pour véhicules), réservée à sa flotte de véhicules professionnels. Située dans le 15e arrondissement de Marseille, cette installation alimente déjà 40 bennes à déchets et réduit significativement les émissions de particules fines (- 95 %) et d'oxydes d'azote (- 90 %).
Cette initiative, qui s'inscrit dans les 35 engagements de la Métropole pris en juin 2023 et qui fait partie des objectifs du Plan climat* 2021-2027, vise à atteindre 0 % d'énergies fossiles pour ses véhicules d'ici 2030. Avec une capacité de remplissage rapide (7 minutes par benne), cette station est une avancée majeure dans la transition énergétique et le développement durable.

**Le Plan climat fixe des objectifs de réduction des consommations d'énergie, de production d'énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation aux conséquences du changement climatique à l'échelle d'un territoire.*

Septèmes-les-Vallons

UNE OASIS URBAINE INNOVANTE

Le 13 novembre 2024, la Métropole Aix-Marseille-Provence a inauguré une oasis urbaine au quartier de la Gavotte-Peyret, portée par la start-up **Aquapouss'**, lauréate du challenge **InnovProvence Eau**. Ce projet associe innovation écologique et convivialité grâce à un système d'**aquaponie** et d'aménagements végétalisés.

Aquaponie quésaco ? *L'aquaponie marie l'élevage de poissons et la culture de plantes dans un même circuit : les déchets des poissons nourrissent naturellement les végétaux, qui en retour purifient l'eau des bassins.*

© Mikael Royon / AMP

Centre ancien, Marignane.

Marignane / Septèmes-les-Vallons

LE PERMIS DE LOUER S'ÉTEND

Après son déploiement dans plusieurs communes, le permis de louer a été mis en place à Marignane, le 1er décembre 2024, et à Septèmes-les-Vallons, le 1er janvier 2025. Ce dispositif vise à lutter contre l'habitat indigne en contrôlant, avant leur mise en location, les logements insalubres ou non conformes, et en demandant, le cas échéant, aux propriétaires d'effectuer les travaux nécessaires.
À Marignane par exemple, 40 % des logements locatifs du centre ancien sont dégradés.
Le permis de louer est ainsi un outil qui permet l'entretien du parc locatif privé. Il accompagne les propriétaires dans leurs démarches et travaux nécessaires.
➔ Infos et démarches sur ⟶

Participez à l'enquête publique sur le PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Une enquête publique sur la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aubagne et de l'Étoile se tiendra du 28 janvier au 27 février 2025. Cette modification a pour but d'adapter le plan aux nouvelles politiques publiques, avec l'ouverture à l'urbanisation de trois secteurs clés : Les Gargues (nouvel hôpital et pôle MedTech), Saint-Pierre-les-Aubagne (extension du hameau et activités sportives), et Terminus Val'Tram (zone artisanale et tampon résidentiel). Vous pouvez consulter le dossier dans les mairies concernées ou en ligne, où vous pourrez aussi formuler vos propres observations sur ce projet.
➔ Plus d'informations sur : www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pae-plui-mod2.

Sausset-les-Pins

LA CORNICHE, UN CADRE D'EXCEPTION MODERNISÉ

Les travaux de réaménagement de la promenade de la corniche à Sausset-les-Pins sont désormais terminés. Ce lieu emblématique a été entièrement repensé par la Métropole pour améliorer la sécurité et le confort des usagers. Circulation en sens unique, trottoirs élargis et accessibles, contresens cyclable et nouveaux bancs en béton incurvés offrent une expérience renouvelée pour les piétons et cyclistes. L'esplanade a également été mise en valeur avec une terrasse en bois et des plantations méditerranéennes. Ce projet illustre l'engagement de la Métropole, au service des communes et villages du territoire, pour un cadre de vie apaisé et durable.

Sénas

EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION : UN PROJET DURABLE

La station d'épuration de Sénas, qui sera prochainement inaugurée, répond désormais aux besoins de **11 000 équivalents-habitants** grâce à des technologies modernes : traitement biologique, désinfection par UV et gestion des phosphores et graisses.
Avec un budget de **4,7 millions d'euros**, ce projet, soutenu par l'agence de l'eau, améliore le traitement des eaux usées tout en limitant les risques d'inondation. Une avancée majeure pour la santé publique et la préservation des milieux naturels.

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT •
Nº 32
CRÉATION D'UN GRAND ÉVÉNEMENT SPORTIF RÉCURRENT : MARATHON AIX-MARSEILLE

SPORT

LE COUP DE CŒUR

Les sublimes parcours du trail métropolitain

Marseille-Aix, le trail métropolitain est le nouveau grand événement sportif du territoire qui aura lieu le 2 mars prochain. Conçu pour avoir un impact écologique le plus faible possible, cet événement unique propose trois parcours magnifiques : un trail de 42 km reliant Marseille et Aix-en-Provence, un autre plus accessible entre Gardanne et Aix de 12 km, et une course pour enfants de 1 km.

© MARS PRODUCTION

ARRIVÉES

L'arrivée des trois courses se fera au parc Jourdan, à Aix-en-Provence, l'un des plus grands parcs de la ville mais aussi le plus emblématique. Ce haut lieu de promenade se transformera, le temps d'une journée, en ligne d'arrivée de tous coureurs engagés, petits et grands.

© VILLE D'AIX

Aix-en-Provence

Gardanne-Aix : 12 km
Solo

Le trail de 12 km, parcours idéal pour s'initier au trail en toute sérénité, partira de Gardanne, ville lumineuse aux couleurs de la Provence terre rouge et ocre, dotée de grands espaces boisés.

Gardanne

ANTENNE DU PIC DE L'ÉTOILE

Situé sur le sommet du massif de l'Étoile, à 545 m d'altitude, la Grande Étoile sera le point culminant du trail métropolitain, qui offrira un superbe panorama à 360° à tous les participants.

Le massif de l'Étoile, à la végétation et au profil typiquement provençaux, est un fabuleux espace naturel qui possède des aménagements pour accueillir les trailers. De nombreuses pistes DFCI et des sentiers de randonnée de différentes difficultés offrent en effet la possibilité d'arpenter les collines et les sommets du massif rendus célèbres par les romans puis les films de Marcel Pagnol.

MARSEILLE

Le départ du trail de 42 km, la course reine présentant un dénivelé positif de plus de 900 m, sera donné depuis le bas de La Canebière, au cœur de Marseille. Tout un symbole !

Marseille-Aix : 42 km
Solo ou relais
D+ : 900 m

LE VRAI DU FAUX

Pour 1 arbre coupé, 10 de replantés

Dans le cadre de ses différentes compétences, la Métropole Aix-Marseille-Provence est amenée à arracher mais également à planter de nombreux arbres, au point d'avoir parfois une vision faussée de la situation… Rétablissons quelques vérités et cassons certains clichés !

"LA MÉTROPOLE PLANTE PLUS D'ARBRES QU'ELLE N'EN COUPE."

VRAI

La Métropole Aix-Marseille-Provence plante même beaucoup plus d'arbres qu'elle n'en coupe, notamment dans le cadre des grands projets structurants menés à Marseille avec le boulevard Urbain Sud, l'extension du tramway au nord et au sud ou les bus à haut niveau de service : place Castellane, 80 micocouliers ont été plantés, et 135 sur le cours Lieutaud…

"LES ARBRES PLANTÉS TIENNENT COMPTE DE L'ADAPTATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE."

VRAI

La Métropole essaie de s'adapter au mieux au réchauffement planétaire. Certaines essences sont ainsi moins employées car elles ont déjà révélé des signes de souffrance à la suite des sécheresses successives des dernières années, comme le tilleul, le marronnier et le frêne. L'institution essaie une nouvelle palette issue des régions plus chaudes du sud de l'Europe comme le tipuana, le jaracanda et le chêne australien, en parallèle d'arbres d'alignement comme le micocoulier. Par ailleurs, la lutte contre les îlots de chaleur et la déminéralisation des sols vont amener la Métropole à diversifier encore plus la palette en matière d'essences et de grandeurs.

"LES ARBRES SONT COUPÉS SANS RAISON."

FAUX

Toutes les coupes d'arbres sont justifiées et confirmées par des experts, que ce soit pour la mise en sécurité du domaine public, un risque de chute ou de rupture, des maladies… Ainsi, depuis 2017, 40 platanes par an en moyenne sont abattus à Marseille et ses alentours dans le cadre de la lutte prophylactique obligatoire contre le chancre coloré. Les abattages des arbres remarquables sont soumis à autorisation préfectorale, et la Métropole ne se permet pas de couper n'importe comment…

"APRÈS AVOIR ÉTÉ PLANTÉS, LES ARBRES NE SONT PLUS ENTRETENUS."

FAUX

Après plantation, un arrosage quantitatif et qualitatif est mis en place pendant au minimum trois ans pour assurer une bonne reprise et un développement correct de nos arbres. Par la suite, une taille de formation de qualité est indispensable pour permettre à l'arbre d'occuper durablement l'espace disponible et anticiper les contraintes.

BIEN MANGER EN PROVENCE

RÉOUVERTURE DES HALLES DE PRODUCTEURS

Les Halles de producteurs « Terres de Provence » sont de retour ! Les producteurs du territoire vous donnent rendez-vous pour la réouverture des Halles de producteurs de La Barasse à la mi-mars, et – nouveauté cette année – les Halles de Plan de Campagne ouvriront également courant mars !

Après une courte trêve hivernale, les consommateurs retrouveront ainsi des produits locaux, de saison et de qualité, à des prix très attractifs, en demi-gros, en vente directe, mais aussi une large programmation d'animations thématiques, d'ateliers et de dégustations tout au long de l'année.

Halles de La Barasse : les jeudis de 17h à 19h
Halles de Plan de Campagne : les lundis, mercredis et vendredis de 16h30 à 19h
➲ Pour en savoir plus

LA RECETTE DES OREILLETTES PROVENÇALES

En Provence, Mardi gras, c'est bien sûr le jour des beignets, des gaufres et des magnifiques carnavals ! Mais c'est aussi l'occasion de consommer des beignets bien particuliers : **les oreillettes à la fleur d'oranger.**

Alors si vous souhaitez ajouter un peu de Provence dans vos gourmandises de Mardi gras, suivez le guide !

INGRÉDIENTS
(POUR ENVIRON 10 OREILLETTES) :

- **250 g de farine,**
- **2 œufs,**
- **½ sachet de levure chimique,**
- **30 g de beurre fondu,**
- **1 cuillère à soupe d'huile de tournesol,**
- **1 cuillère à soupe de sucre semoule,**
- **quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger**

1. Incorporer tous les ingrédients et pétrir la pâte environ 10 minutes sur un plan de travail.
2. Former une boule et laisser reposer environ 1 heure sous un torchon.
3. Étaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie pour qu'elle atteigne une épaisseur de 1 mm.
4. Former des rectangles d'environ 7 cm sur 14 cm de côté et les faire frire dans un bain d'huile bien bouillante. Lorsque les oreillettes sont dorées des deux côtés, les égoutter sur du papier absorbant et les sucrer immédiatement !
5. Régalez-vous !

PRIX AGRICOLE DE PROVENCE : LA SAISON 2 QUI VA ENCORE PLUS VOUS RÉGALER !

Dès la mi-mars, les inscriptions seront ouvertes pour les producteurs du territoire métropolitain souhaitant candidater au Prix agricole des produits de Provence ! Pour la 2e édition de ce concours, initié par la Métropole, deux nouvelles catégories de produits seront proposées : du pain issu de farines locales, et l'huitre de Camargue. Le jus de pomme, quant à lui, fera sa grande rentrée dans la compétition.

Au mois de mai, un jury composé d'une cinquantaine de personnes, experts et citoyens, départagera les candidats dans chaque catégorie*, permettant aux producteurs élus de bénéficier de l'achat de produits par la Métropole ainsi que d'une campagne de valorisation.

Retrouvez les 11 lauréats 2024 :

**Les produits présentés au concours en 2025 : Vin rouge AOP ; Vin rosé AOP ; Vin rosé IGP ; Vin blanc IGP ; Huile d'olive AOP fruité vert ; Huile d'olive AOP fruité noir ; Miel de Provence IGP polyfloral ; Bière blonde ; Bière ambrée ; Bière blanche ; Calissons ; Pain ; Huîtres ; Jus de pomme*

Paroles des groupes politiques métropolitains

POUR LE GROUPE « POUR UNE MÉTROPOLE DU BIEN COMMUN »

Le groupe Pour Une Métropole du Bien Commun exprime son inquiétude face à la crise financière et budgétaire, qui fragilise les fondements de l'action publique, en particulier ceux des collectivités locales, des EPCI et de notre Métropole, indispensables pour répondre aux besoins quotidiens de nos concitoyens. Ces collectivités, premiers investisseurs du pays, portent des services publics cruciaux. Les effets de cette crise pourraient menacer les services publics, l'action sociale, la transition écologique et la rénovation des infrastructures. Elles menacent également les ressources humaines des collectivités, affaiblissant les agents publics dont le rôle est crucial pour assurer les services, soutenir les habitants et déployer les politiques nécessaires au développement local. Affaiblir ces missions vitales compromettrait la résilience de nos territoires et la cohésion sociale. Restaurer la confiance entre l'État et les territoires passe par une reconnaissance accrue de leur rôle et des moyens adaptés pour leur permettre de répondre aux enjeux actuels. Soutenir les collectivités, c'est investir dans l'avenir et garantir un bouclier collectif face aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

POUR LE GROUPE « UNE VOLONTÉ POUR LA MÉTROPOLE »

La Métropole accélère sa transformation

La Métropole Aix-Marseille-Provence, sous la direction de sa présidente Martine Vassal, poursuit une gestion financière exemplaire avec pour objectif une réduction de la dette de 70 millions d'euros d'ici 2025, sans recourir à une augmentation des impôts. Priorisant la mobilité comme axe stratégique, ce secteur est épargné par les baisses budgétaires, qui affectent les autres postes de dépenses avec des réductions de 5 à 10 points. La Métropole, déjà à l'origine de 900 millions d'euros d'investissements, renforce également son soutien au déploiement de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), incitant à l'adoption de véhicules écologiques via un ensemble d'aides et de subventions pour les particuliers et les professionnels.

Dans le cadre de sa politique d'urbanisme, le dispositif « permis de louer », déjà en place dans le quartier de Noailles, sera étendu à la Belle de Mai, témoignant de l'engagement de la Métropole pour l'amélioration du cadre de vie.

En parallèle, les élus ont validé une feuille de route pour soutenir les Industries Culturelles et Créatives (ICC), secteur stratégique pour l'économie locale. Ce programme d'actions sera régulièrement actualisé pour répondre aux besoins évolutifs de cette filière.

Sous l'impulsion de Martine Vassal, Aix-Marseille-Provence s'affirme ainsi comme une métropole dynamique et ambitieuse, alliant rigueur budgétaire, innovation et développement durable.

POUR LE GROUPE « MAIRES DE PROVENCE ET ÉLUS MUNICIPAUX UNIS POUR L'INTÉRÊT COMMUNAL »

2025 est la dernière année pleine de ce mandat. C'est également la 9e année d'existence de notre Métropole. Cette institution imposée à tous a dû développer des politiques publiques

homogènes sur l'ensemble de ses 92 communes, pourtant toutes différentes en termes de taille, nombre d'habitants, atouts ou difficultés.

Tenir compte de ces différences donne du sens à un établissement de coopération intercommunale.

C'est pourquoi en responsabilité, les élus que nous sommes restent avant tout des maires, des adjoints, des conseillers municipaux, porte-paroles des lieux « sacrés » de votre vie quotidienne et acteurs tenaces face aux défis financiers, sociétaux et environnementaux.

En ces premières semaines de 2025, les membres du groupe des Maires de Provence vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour une très heureuse année dans nos belles communes.

POUR LE GROUPE EPIC MÉTROPOLE « ENTENTE POUR L'INTÉRÊT DES COMMUNES MÉTROPOLE »

En ce début de nouvelle année, l'ensemble des élus du Groupe EPIC souhaite vous adresser ses vœux les meilleurs ! L'année 2024 a été marquée par une instabilité gouvernementale et de nombreuses difficultés budgétaires au niveau de l'État.

L'année 2025 va être à nouveau une année délicate, notamment pour les communes qui vont devoir faire de gros efforts financiers pour répondre aux demandes de l'État : 60 milliards d'économies doivent être faits dont 5 milliards demandés aux collectivités territoriales. Malgré cela, les maires toujours engagés au quotidien, proches et disponibles, auront pour préoccupation première de préserver la qualité de services et le cadre de vie de leurs concitoyens.

POUR LE GROUPE « CENTRISTE, ÉCOLOGIQUE ET MÉTROPOLITAIN »

Alors que les épisodes pluvieux s'intensifient ces dernières années, il est plus que jamais important de se mobiliser afin d'éviter un drame comme ce fut le cas récemment en Espagne. L'adaptation au changement climatique n'est désormais plus une option mais une obligation. C'est pourquoi le Groupe ECM se félicite de l'initiative métropolitaine de proposer une subvention supplémentaire au dispositif Inond'Action.

POUR LE GROUPE « MÉTROPOLE À GAUCHE »

Face à des mesures annoncées toujours en recul des réalités, nos collectivités manquent de ressources pour répondre aux besoins des habitants. Nous réclamons un PLFSS juste, pour investir dans des projets locaux ambitieux, réduire les fractures sociales et développer des services publics au service des citoyens.

POUR LE GROUPE « AIX – PAYS D'AIX »

La décision de l'État de puiser dans les ressources des Communes pour résorber sa dette doit amener, de la part de la Métropole, une réponse d'entière désapprobation face à ceux-là mêmes qui par leur vision conformiste et technocratique ont planté le Pays.

POUR LE GROUPE « RPR ET INDÉPENDANTS »

Alliance d'élus enracinés dans nos territoires, attachés au patriotisme, à la méritocratie, à l'autorité, venant du RN, de l'UDR, des LR ou indépendants, notre groupe incarne le rassemblement des droites. Nous travaillons pour vous, à votre service.

AGE

Découvrez les évènements, organisés en partenariat avec la Métropole, qui vont rythmer votre hiver.

02.02

PROTÉGER LES ZONES HUMIDES, NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Les zones humides (marais, étangs, lagunes ou prairies inondables) sont vitales pour la planète. Elles régulent le cycle de l'eau, filtrent les polluants, limitent les crues et soutiennent les cours d'eau en période de sécheresse, tout en abritant une biodiversité exceptionnelle.

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée chaque année le 2 février, la Métropole réaffirme son engagement pour protéger les 15 000 hectares de ces milieux, dont l'étang du Bolmon, riche de 252 espèces d'oiseaux et d'une flore protégée. Participez en février aux visites guidées de l'étang, géré par la Métropole et le Conservatoire du littoral, et découvrez la riche biodiversité de ces milieux naturels précieux.

L'Agrion de Mercure.

Pour plus d'informations :
contact.bolmon@ampmetropole.fr.

→ 08.02

DERNIÈRE CHANCE POUR DÉCOUVRIR LECTURE PAR NATURE

L'évènement culturel « Lecture par Nature » touche à sa fin mais réserve encore de nombreuses surprises. Jusqu'au 8 février, ce rendez-vous culturel déployé sur 60 communes de la Métropole propose une riche programmation dans plus de 70 bibliothèques.

Pour plus d'informations :
https://ampmetropole.lectureparnature.fr

23.01 → 09.02

LES ÉLANCÉES : L'ART DU GESTE À L'HONNEUR

Du 23 janvier au 9 février 2025, la 27e édition du festival Les Élancées vous invite à découvrir l'univers captivant du cirque, de la danse, de la magie, du mime… Avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence, cet événement multisite réunit 23 compagnies et propose 67 représentations, allant des spectacles pour le grand public aux représentations scolaires touchant plus de 4 000 élèves. Profitez d'une immersion unique à Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Programme et billets sur
www.scenesetcines.fr.

04.03

FORMATION, EMPLOI, INSERTION : LA MÉTROPOLE S'ENGAGE

Le mardi 4 mars 2025, l'Espace Sport et Culture Albert-Giraldi, à Gémenos, accueillera le 15e Forum de l'emploi, organisé par le CCAS de Cassis avec plusieurs autres communes. Ouvert de 9h à 15h30, cet événement est une belle opportunité pour explorer les offres d'emploi proposées par la Métropole, découvrir des formations ou bénéficier de conseils personnalisés. Un rendez-vous clé pour préparer votre avenir professionnel.

Cap sur Les Nauticales 2025 à La Ciotat !

18.03 → 23.03

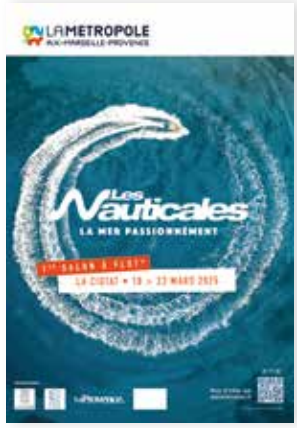

Du 18 au 23 mars 2025, La Ciotat accueillera la nouvelle édition des Nauticales, le premier grand salon nautique à flot de l'année. Cet événement incontournable, organisé par la Métropole, promet de rassembler passionnés, professionnels et curieux autour de la mer, des sports nautiques et de l'innovation maritime.

En parallèle, un programme riche en conférences et démonstrations mettra en avant les enjeux écologiques, les nouvelles technologies et les opportunités d'emplois et de formations dans le secteur du nautisme.

AGENDA

Pour recevoir en avant-première le prochain numéro de *La Métropole Le Mag*, inscrivez-vous à notre newsletter métropolitaine.

07.02 → 12.04

Un programme sportif de haut niveau

Pour les amoureux du sport, l'hiver s'annonce riche en émotions sur les terrains de basket, handball, rugby et hockey. Voici le calendrier de quelques clubs soutenus par la Métropole.

Provence Rugby au stade Maurice-David à Aix-en-Provence

- 7 février, *Nevers*
- 21 février, *Angoulême*
- 7 mars, *Colomiers*

Byers Basket à la Halle des sports à Fos-sur-Mer ou au palais des sports à Marseille

- 7 février, *Hyères Toulon*
- 11 mars, *Boulazac*
- 29 mars, *Orléans*
- 4 avril, *Chartres*
- 12 avril, *Vichy*

PAUC Handball à l'Arena d'Aix-en-Provence

- 14 février, *Toulouse*
- 6 mars, *Cesson-Rennes*
- 28 mars, *Chartres*

Marseille Hockey Club - les Spartiates au palais omnisports Marseille Grand-Est

- 31 janvier, *Cergy-Pontoise*
- 14 février, *Briançon*
- 21 février, *Gap*

Rendez-vous national de l'athlétisme en salle, le Stadium Miramas Métropole accueille le championnat de France Élite, les 22 et 23 février, avec les meilleurs athlètes français.

Billetterie : https://www.athle.fr/

ZOOM SUR L'OPEN 13 PROVENCE

Du 10 au 16 février 2025, le palais des sports de Marseille vibrera au rythme des plusieurs grands noms du tennis mondial. La Métropole soutient cet événement prestigieux qui est une occasion unique de voir les meilleurs joueurs en action sur le territoire métropolitain.

https://www.open13.fr/fr/

30.01

Vœux à la population

La cérémonie des vœux à la population de la présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et présidente du Département des Bouches-du-Rhône se tiendra le 30 janvier à partir de 18h30 à l'Hôtel du Département. **VENEZ NOMBREUX !**

26.03

JAZZ ET ÉMOTION AVEC SANDY PATTON

Le 26 mars, à 19h, le théâtre La Colonne de Miramas, équipement métropolitain, vibrera au son de la voix inoubliable de Sandy Patton. Invitée par le conservatoire, la chanteuse américaine offrira un hommage vibrant aux divas du jazz Nina Simone et Shirley Horn, qui ont profondément marqué son parcours artistique. Sandy Patton revisite les classiques des deux légendes avec passion.

© Jazz Tage Lenk

Entrée libre sur réservation au 04 42 47 10 30.

LA METROPOLE Mobilité

Commentaire....

Plus mobiles que jamais

Métropole Aix-Marseille-Provence - Création : Direction Communication - 01/2025 - Imprimé en France sur papier issu de forêts gérées durablement